



Association pour  
le développement  
de l'éducation  
en Afrique

**Biennale de l'éducation en Afrique  
(Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008)**

**Au-delà de l'éducation primaire :  
défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissage**

**Session parallèle 4C**

**Transition entre  
le second cycle du secondaire  
et l'enseignement supérieur :  
politiques et gouvernances**

---

**Etude de l'articulation entre le second cycle secondaire  
et l'enseignement supérieur en Mauritanie**

---

*Par Oumar SOUMARE et Djibi THIAM*

**Document de travail  
en cours d'élaboration**

**NE PAS DIFFUSER**

**DOC 3.1.04**

Ce document a été préparé pour la biennale de l'éducation de l'ADEA (Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux de(s) (l')auteur(s) et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Le document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

**© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2008**

**Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

Tél. : +33(0)1 45 03 77 57

Fax : +33(0)1 45 03 39 65

adea@iiep.unesco.org

Site web : [www.ADEAnet.org](http://www.ADEAnet.org)

## TABLE DES MATIERES :

<b>LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET GRAPHIQUES .....</b>	<b>1</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>2</b>
<b>LISTE D'ACRONYMES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>4</b>
<b>1- PARAMETRES DE REALISATION DE L'ETUDE : .....</b>	<b>6</b>
1-1 PROBLEMATIQUE : .....	6
1.1.1. <i>La situation démographique</i> : .....	6
1.1.2. <i>Le contexte économique</i> : .....	7
1.1.3. <i>Objectifs de l'étude</i> : .....	8
1-2 APPROCHE METHODOLOGIQUE PROPOSEE : .....	8
<b>2- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE : .....</b>	<b>9</b>
2-1 CONTEXTE EDUCATIF .....	9
2.1.1 <i>L'éducation de base</i> : .....	9
2.1.2 <i>Le second cycle du secondaire</i> : .....	11
2.1.3 <i>L'enseignement supérieur</i> : .....	12
2-2 CONTEXTE DU MARCHE DE L'EMPLOI .....	15
2.2.1 <i>Situation de l'emploi en Mauritanie</i> .....	15
2.2.2 <i>Dynamique de l'emploi et insertion des diplômés de l'enseignement supérieur</i> .....	16
2.2.3 <i>Adéquation formation-emploi : quels profils de formés pour quels besoins de qualifications ?</i> 16	16
<b>3- L'ARTICULATION ENTRE LE SECOND CYCLE SECONDAIRE, L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LES BESOINS DU MARCHE DE L'EMPLOI: .....</b>	<b>17</b>
3-1 SUR LE PLAN QUANTITATIF .....	18
3-1-1 <i>Au niveau de l'enseignement secondaire</i> : .....	18
3-1-2 <i>Enseignement supérieur</i> : .....	19
3-2 SUR LE PLAN QUALITATIF .....	20
3-2-1 <i>La diversification de l'offre</i> : .....	20
3-2-2 <i>Conditions de formation</i> : .....	20
3-2-3 <i>Langues de formation</i> : .....	21
3-2-4 <i>Enseignement de l'informatique</i> : .....	21
<b>4- EXPERIENCE MAURITANIENNE EN TERME D'ARTICULATION ENTRE LE SECONDAIRE ET LE SUPERIEUR : .....</b>	<b>21</b>
4-1 PRINCIPALES AVANCEES REALISEES: .....	21
4-2 PROBLEMES RESTANTS : .....	23
<b>5- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS : .....</b>	<b>24</b>
<b>6- BIBLIOGRAPHIE : .....</b>	<b>25</b>

## Liste des tableaux, figures et graphiques

Tableau 2-1 : Evolution des effectifs de l'enseignement de base de 1997 à 2006 :

Graphique 2.1 : Evolution du nombre d'inscrits au fondamental et au secondaire entre 1997 et 2006

Tableau 2.2 : Population scolarisable par tranche d'âge, effectifs de l'enseignement de base et taux de scolarisation de 2000 à 2005

Tableau 2.3 : Population scolarisable, nouveaux entrants et effectif total du second cycle secondaire de 1996 à 2005

Tableau 2.4 : Répartition des effectifs du second cycle par option (2004-05 et 2005-06)

Tableau 2.5 : Résultats du baccalauréat 2003 par secteur et filière :

Graphique 2.2 : Evolution des effectifs d'étudiants à l'Université (1981 à 2007)

Tableau 2.6 : Effectifs (admis, redoublants et exclus) des étudiants par Facultés entre 1996 et 2003

Tableau 3.1 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants dans quelques pays africains, 2000

Graphique 3.1 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le PIB par tête dans les pays africains IDA, 2000

## Remerciements

Nous voilà au bout de ce processus et l'occasion est bonne pour remercier tous ce qui ont de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette œuvre. Nos remerciements vont en premier lieu à l'équipe de l'ADEA et de l'IPE, sans qui cette note ne serait possible, merci pour l'appui technique et financier, merci pour les orientations stratégiques.

Et également sincères remerciements à tous ceux qui ont permis la réalisation de cette note, la liste est longue mais on citera ici quelques uns :

Madame Nebghouha Mint Mohamed Vall, Ministre de l'Education Nationale ;

Monsieur Aly Fall, Secrétaire Général de l'Education Nationale (MEN) ;

Madame Fatimetou Mint Cheikh, Conseillère Juridique du MEN ;

Monsieur Baye El Hadj Amar, Inspecteur Général de l'Education Nationale (MEN) ;

Monsieur Mohamed Ould Haouba, Doyen de la Faculté des Sciences et Technique (Université de Nouakchott) ;

Monsieur Hamoud Abdel Wedoud Kamil, Directeur des Projets Education-Formation (MEN) ;

Monsieur Med Moctar Ould Sidi Bacar, Directeur des Stratégies, de la Planification et de la Coopération ;

Monsieur Mouhamed Lemine Ould Moulaye Ahmed, Directeur des Finances, du Patrimoine et de la Maintenance (MEN) ;

Monsieur Houssein Ould Bouboutt, Directeur de la Formation et du Perfectionnement (MEN) ;

Madame Fatimata Bâ, Directrice Régionale de l'Education Nationale ;

Madame Mariem Mint Sidina, Directrice Régionale de l'Education Nationale ;

Monsieur Mouhamed Mahmoud Ould Chrif, Coordinateur Technique Central de la Direction des Projets Education et Formation (MEN) ;

Madame, Oumou Salama Mint Cheikh, Responsable du SIG à la Direction des Stratégies, de la Monsieur Mohamed Moctar Ould Sidina, ancien Directeur de l'Enseignement Secondaire, Spécialiste en Education Planification et de la Coopération (MEN) ;

Monsieur Moahmed Mahmoud, Responsable du FAP-FTP, INAP-FTP (MEFPI) ;

Monsieur, Moctar Ould Jay, Responsable du Suivi-Evaluation à la Direction des Projets Education et Formation (MEN) ;

Madame El Betoul Mint Med Ainina, Chef de division affection et suivi des enseignants à la Direction de l'Enseignement Secondaire (MEN) ;

Madame, Caroline Louis, Consultante en éducation HKA Consult Nouakchott (Mauritanie), Analyste des systèmes éducatifs- Projet d'Appui à la Gestion de l'Education- Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales- Bénin.

Nos remerciements vont également à l'ensemble des équipes nationales qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette étude.

## Liste d'acronymes et abréviations

ADEA : Association pour le Développement de l'Education en Afrique  
APC : Approche par Compétences  
AF : Année Fondamentale  
ANAPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes  
AS : Année Secondaire  
BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle  
BTP : Bâtiment et Travaux Publics  
CAPA : Certificat d'Aptitude à la profession d'Avocat  
CEG : Collèges d'Enseignement Général  
CEP : Certificat d'Etudes Primaires  
CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Education Nationale des pays francophones)  
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté  
CREL : Centre de Renforcement de l'Enseignement des Langues  
ENA : Ecole Nationale d'Administration  
ENS : Ecole Normale Supérieure  
EPCV : Enquête Permanente des Conditions de Vie des Ménages  
FAP-FTP : Fonds d'appui pour la Promotion de la Formation Technique et Professionnelle  
FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
FM : Faculté de Médecine  
FSJE : Faculté des Sciences Juridiques et Economiques  
FST : Faculté des Sciences et Techniques  
FTP : Formation Technique et professionnelle  
INAP-FTP : Institut National pour la Promotion de la Formation Technique et Professionnelle  
ISET : Institut Supérieur des Etudes Technologiques  
ISU : Institut Statistique de l'Unesco  
LMD : Licence, Maser et Doctorat  
MEN : Ministère de l'Education Nationale  
MEFPI : Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Insertion.  
MGE : Maîtrise de Gestion de l'Eau  
MIAGE : Méthodes informatiques Appliquées à la Gestion  
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication  
OMD : Objectif de Développement du Millénaire  
ONS : Office National des Statistiques  
PASEC : Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN  
PNDSE : Programme National du développement du secteur éducatif  
PIB : Produit Intérieur Brut  
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat  
TBS : Le Taux Brut de Scolarisation  
TMGM : Techniques, Mathématiques, Génie Mécanique

## **ABREGÉ :**

1. Dans le contexte actuel que connaît la Mauritanie, une croissance économique tirée par la production pétrolière et de l'extraction de métaux précieux, un défi majeur est à relever : doter le marché de l'emploi de ressources humaines capables de répondre à demande du marché de travail. La récente réforme du secteur éducatif est orientée essentiellement à cet objectif.
2. Les derniers diagnostics du secteur montrent qu'à l'heure actuelle le système reste confronté à des difficultés plutôt structurelles que conjoncturelles. Face à cela les autorités réagissent afin de rattraper le train déjà en marche.
3. Plusieurs mesures ont été prises dont certaines sont déjà en cours d'application. Cette note qui est une collecte de données de plusieurs rapports et d'entretiens avec plusieurs acteurs du secteur de l'éducation a pour objectif de mettre en lumière des résultats déjà obtenus notamment en matière d'articulation entre le second cycle du secondaire et l'enseignement supérieur en Mauritanie.
4. Elle souligne les avancées du secteur mais également les difficultés dont il doit faire face dans les années à venir. Les conséquences de l'accroissement des effectifs des premiers ordres d'enseignement et l'absence de la régulation des flux conduiront à un accroissement des effectifs du supérieur mal préparé et ne répondant pas aux exigences du marché de l'emploi.
5. cette note devrait s'inscrire dans une lignée d'une série d'études qui porteront à l'avenir dans la recherche d'expérience visant à mieux préparer le système pour faire face aux probables difficultés qui naîtraient de la démocratisation de l'éducation, ou universalisation de l'enseignement à tous les ordres dont les conséquences socio-économiques pourraient être dramatiques.

## **Résumé**

6. Au cours de la décennie écoulée, l'enseignement a connu des évolutions remarquables au niveau de tous ces ordres. L'enseignement de base (le cycle fondamental et premier cycle du secondaire confondu) a progressé sur le plan démographique de 51,7% soit un accroissement moyen annuel de 4,7% au cours de la période 1996 et 2006.
7. Si au plan quantitatif, le système mauritanien s'est caractérisé par des performances, il reste que sur le plan qualitatif des insuffisances notoires sont observées. Des dernières évaluations du PASEC et les diagnostics sectoriels ont montrés que des gains marginaux sont possibles pour une qualité meilleure.
8. Cette amélioration quantitative et ces faiblesses qualitatives se sont ce sont répercutées sur les ordres d'enseignement suivants à savoir le second cycle du secondaire et l'enseignement supérieur qui en toute logique devraient pourvoir le marché de l'emploi les ressources humaines dont il a besoin.
9. Le constat fait en est autrement, il est révélé une inadéquation entre la formation et l'emploi cela quel que soit l'ordre d'enseignement choisi. A cela s'ajoute le coût onéreux de la partie haute de l'enseignement en Mauritanie. Et la problématique qui en découle est quel mode alternatif et jusqu'où le système est-il financière soutenable, et que réponse peut-il apporter au marché de l'emploi dans un contexte de croissance économique marqué par la production pétrolière afin d'éviter le syndrome hollandais.
10. Il est donc devenu impératif de mettre en place un système harmonisé qui répond de façon adéquate aux besoins socio-économique du pays. Autrement dit, une articulation entre les ordres d'enseignement est nécessaire notamment entre le second cycle du secondaire et le supérieur dont la non maîtrise des effectifs ont eu certainement pour conséquence la dégradation du niveau académique et une difficile réorganisation du dispositif qui entraînera des perturbations et des mouvements sociaux habituels dans les universités.
11. La mise en œuvre du PNDSE a permis la mise en passe de passerelles entre le second cycle du secondaire et le supérieur à travers plusieurs stratégies : i) la diversification de l'offre ; ii) l'amélioration des conditions de formation ; iii) l'introduction de langues étrangères dans la formation ; et iv) l'enseignement de l'informatique.

**12.** Des avancées considérables ont été obtenues ces dernières années on peut citer : i) La régulation des flux au niveau de la partie haute du système en terme de ; ii) diversification et la professionnalisation de l'offre de l'enseignement supérieur à travers la mise en place de nouveaux modes de formation (filieres courtes, l'introduction du LMD, le jumelage avec des facultés étrangères plus expérimentées, la construction d'un nouveau campus universitaire et d'institut supérieur et technique à l'intérieur du pays pour répondre à la demande locale de matière spécifique) ; iii) contribution de la formation technique et professionnelle par la mise en place d'un fonds d'appui, la réorganisation institutionnelle et l'accroissement de la capacité d'accueil ; iv) généralisation de l'enseignement bilingue (arabe et français) pour les différents ordres d'enseignement ; v) d'introduction de l'enseignement de l'informatique à partir de la quatrième année du premier cycle secondaire ; vi) de construction et l'équipement des laboratoires dans tous les lycées d'enseignement secondaire.

# 1-PARAMETRES DE REALISATION DE L'ETUDE :

## 1-1 Problématique :

13. L'analyse historique de l'accès en Mauritanie montre une évolution importante des mentalités. D'abord considéré comme représentative de la culture des colons et donc religieusement non recommandable, l'accès à l'école aujourd'hui se pose en problème d'obstacle matérielle et non plus culturelle.

14. Les effectifs réduits au départ et les liens forts avec le système français ont permis à l'école mauritanienne, sur les deux premières décennies de l'indépendance, de former, malgré des durées d'études courtes, une élite a progressivement hériter de la gestion du pays et démontrer des capacités certaines de l'accomplir de façon assez satisfaisante.

15. Plus tard, face à la croissance du taux de scolarisation, aux réformes peu préparées (1999), l'école mauritanienne a dû faire face aux problèmes de la qualité et de rétention de son enseignement. De ce fait, ce pose aujourd'hui les interrogations réelles sur la capacité du système éducatif à former une société émancipée et d'une population en mesure de prendre en charge le développement économique et social de la nation.

16. Amer constat, que celui d'observer que l'enseignement dispenser dans son pays ne répond pas aux attentes des acteurs de la vie économique et sociale du pays, en particulier les acteurs de l'éducation de l'enseignement supérieur. En effet, la place de l'enseignement supérieur, fin de chaîne de l'enseignement, se doit de répondre aux attentes des étudiants -de plus en plus nombreux à gagner les bancs des universités mais dont le niveau national de leur savoir est en régression - en matière d'offre d'emploi. Repenser l'enseignement supérieur est un défi majeur aujourd'hui pour le développement économique et social du pays. Cette réorganisation, restructuration, n'aura son sens que si elle est intégrée à celle de l'éducation dans son ensemble, notamment avec la stratégie du développement de l'enseignement secondaire, et si elle est résolument orientée sur les besoins de l'emploi.

17. L'ampleur des défis impose de s'appuyer sur une stratégie éclairée inscrite dans une vision à long terme mais privilégiant, à court et moyen terme, les actions de nature à stopper la dégradation de l'efficacité interne et externe des enseignements secondaire et supérieur et de maintenir leur contribution de construction nationale.

18. Parmi ces actions, nous pensons qu'il est urgent de mettre au cœur des objectifs celui de rendre le système éducatif en mesure de former une élite capable de prendre en charge le développement économique et social du pays. L'enseignement supérieur est la composante cible dans ce cadre. Pour réussir cet enjeu la formation de cette élite devra commencer dès l'enseignement de base et surtout au niveau du second cycle secondaire.

19. C'est pourquoi, il est nécessaire de concevoir une stratégie assurant un développement harmonieux et une articulation judicieuse de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, prenant en compte les impératifs de développement économique et social.

20. Pour concevoir cette stratégie, il faut dans un premier temps répondre aux raisons socio-économiques qui sous-tendent ces observations, pouvant être perçues sous une double dimension : d'une part la poussée démographique ; et de l'autre la situation économique actuelle qui exige un capital répondant aux défis que pose une économique moderne.

### 1.1.1. La situation démographique :

21. Sur le plan démographique, la croissance, selon les sources de l'Office National des Statistiques, a été très forte ces trente dernières années. Le nombre d'habitants est estimé à 3 075 238 en 2007 (projection faite à partir du recensement de 2000) contre 1 338 830 en 1977 (date de recensement). La première comparaison se fera donc sur la base des deux recensements de 1977 et 2000. Entre ces deux périodes,

certes il y a eu le recensement de 1988, mais on peut dire de façon globale que la population a presque doublée, les chiffres fournis par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2000 était de 2 508 159 d'habitants avec un taux de croissance 2,4% contre 2,9% en 1977. Sur la base de ces chiffres l'ONS estime que la population atteindrait 3 813 957 en 2015 soit une augmentation de 740 000 personnes environ

**22.** Ces données peuvent être analysées selon deux angles : la première sera de manière résidentielle, autrefois pays nomade, la population mauritanienne se sédentarise de plus en plus pour survivre dans une économie dite moderne ; la seconde portera sur la structure par âge de la population, afin de montrer la répercussion de cette population scolarisable en matière de scolarisation, facteur indispensable pour la formation d'un capital humain répondant la spécificité de ladite économie.

**23.** Entre 1977 et 2000 le pourcentage de la population urbaine est passé de 22,7 % à 38,1%. En 2007, elle est estimée à 49,3% et atteindra 60% en 2015. Le recensement de 1988 indiquait que 21,1% des mauritaniens vivaient à Nouakchott, la capitale administrative, en 2007, cette proportion représente plus du quart de la population totale, soit 26,4 % et atteindra 27,7% d'ici à 2015.

**24.** La structure par âge montre part importante qu'occupe les moins de 15 ans, bien qu'en légèrement diminution, ce taux passe de 43,5% en 2000 à 42,6 % en 2007 et dépassera la barre des 40% en 2015. Face à cette proportion d'enfant en âge de scolarisation, la Mauritanie ce doit de répondre à la scolarisation universelle de ces enfants (les enfants âgés de 6-11 ans représentent 16,4% de la population totale en 2007, une part qui ne baissera que moins d'un point pour se situer à 15,5% en 2015. En valeur réelle cette population passera de 507 166 en 2007 à 592 328 en 2015) d'un part, et à leur permettre d'obtenir une formation répondant aux attentes du marché de l'emploi pour le développement économique et social du pays.

**25.** L'universalisation du fondamentale exige de porter notre regard sur l'enseignement secondaire et supérieur. Les 12-18 ans représente 15,7% de la population totale en 2007 soit un effectif de 482 890 adolescents et passera à 16,5% soit 629 281. Afin de répondre à une meilleure gestion des flux et à une plus grande absorption de cette jeune population sur le marché du travail, la durée de l'enseignement secondaire dans le premier cycle est passée de trois à quatre ans.

**26.** Enfin, il convient de porter notre réflexion sur l'importance de l'enseignement supérieur afin d'aiguiller les décideurs politiques dans les mesures à prendre face au développement de l'offre et de la demande dans un contexte de rareté des ressources.

### **1.1.2. Le contexte économique :**

**27.** Sur la période 2006-2010, comme indiqué dans le dernier Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, il est attendu un taux de croissance économique moyen de 8,4% par an, véritable accélérateur de croissance économique. Ce taux de croissance attendu s'explique en partie par l'exploitation pétrolière. Le programme à venir dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté permettant au gouvernement de définir un programme économique axé sur la création d'emploi s'articule autour de cinq axes : i) porter sa croissance annuelle du PIB à 8,4% ; ii) réduire l'inflation à hauteur de 5% en 2010 ; iii) contenir le déficit budgétaire (hors dons), aux environs de 10% du PIB en moyen annuel ; iv) le déficit courant (hors transferts officiels) sera porter à 6% du PIB ; et enfin v) les réserves seront porter à 3,7 mois d'importations en fin de période.

**28.** Selon le scénario envisagé, les recettes prévisionnelles attendues à partir de l'exploitation du pétrole atteindront 163,6 millions de US\$ en 2010, ce qui constitue une perspective prometteuse pour l'économie du pays.

**29.** La croissance devrait également bénéficier de la poursuite d'un niveau élevé d'activité dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (+7,9% par an) ; la pêche industrielle devrait confirmer la nette reprise observée en 2004 et connaître une croissance de 4,8% par an. Dans le secteur des mines, la SNIM devrait toucher les dividendes du programme d'investissement engagé depuis plusieurs années en atteignant l'objectif d'exportation de 14 millions de tonnes par an. L'exploitation de l'or à travers les mines de cuivre d'Akjoujt et celle de Tasiast connaîtront une croissance de 9,7% par an. Les activités dans le domaine rural connaîtront une croissance de 4,7% par an ; et le secteur des services bénéficiera du dynamisme induit par l'ère du pétrole.

### **1.1.3. Objectifs de l'étude :**

**30.** L'objectif global de cette étude est de contribuer à l'amélioration de l'efficacité interne et externe de l'enseignement supérieur. Ses objectifs spécifiques sont :

- Identifier les principaux enjeux et contraintes du système éducatif Mauritanien et en particulier l'enseignement supérieur ;
- Analyser l'impact de l'enseignement secondaire, notamment le second cycle, sur la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur ;
- Identifier les points forts et les points faibles de l'expérience Mauritanienne en terme d'articulation entre les deux ordres d'enseignement ;
- Proposer un dispositif optimal de régulation des flux entre le secondaire et le supérieur prenant en compte les aspects quantitatifs et qualitatifs ainsi que les aspects relatifs au coût.

## **1-2 Approche méthodologique proposée :**

**31.** La méthodologie proposée s'articule autour de trois phases principales :

**32.** La première phase comporte une revue documentaire permettant de recueillir une information, la plus détaillée possible, sur le contexte global de l'étude et ce en ce qui se rapporte au système éducatif avec ses différents ordres, la situation de l'économie du pays et les besoins du marché de l'emploi. Cette revue documentaire permettra également de collecter, de compiler, de traiter et d'analyser les informations disponibles sur l'évolution de l'enseignement secondaire et supérieur, aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.

**33.** La seconde phase consiste à passer en revue les mesures prises ou envisagés par le Ministère de l'Education National visant la recherche de cohérence et de complémentarité entre les différentes composantes du système éducatif notamment entre le secondaire et le supérieur. A ce niveau, il sera procédé une analyse du bilan des mesures prises dans ce cadre il s'agit plus particulièrement de définir de façon claire les principales fonctions et procédures.

**34.** La troisième phase consiste, au regard de l'ensemble des données collectées et analysées, à formuler les recommandations de nature à permettre la mise en place d'un dispositif de régulation des flux entre le secondaire et le supérieur.

**35.** Pour la réalisation de ces trois phases, la stratégie de collecte des données nécessaires consiste à procéder à la combinaison d'une analyse documentaire et d'une étude de terrain.

**36.** L'analyse documentaire comporte en particulier la collecte et l'analyse :

- des documents de diagnostic et stratégies de développement (CSLP, PNDSE, stratégie de promotion de l'emploi,...) ;
- des statistiques scolaires (annuaires du Ministère de l'Enseignement Fondamental et Secondaire) et de l'emploi ;
- les données démographiques (recensements et enquêtes) ;
- les données financières (budgets et revues de dépenses,..).

**37.** Quant à l'enquête de terrain, elle permettra de collecter, auprès des responsables des structures concernées et les personnes ressources, toutes les données disponibles sur les mesures appliquées pour la recherche de cohérence entre les enseignements du secondaire et du supérieur ainsi que leurs évaluations de ces mesures leurs propositions dans ce domaine. Des grilles d'interview seront élaborées pour faciliter la collecte des données.

## 2- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE :

### 2-1 Contexte Educatif

#### 2.1.1 L'éducation de base :

38. Conventionnellement, l'Education de base désigne deux ordres d'enseignement : le primaire (le fondamental) et le premier cycle secondaire (le collège). L'Enseignement Fondamental a pour finalité de dispenser une première éducation de base d'une durée de six (06) ans sanctionnée par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP). Le premier cycle de l'enseignement secondaire a pour finalité de consolider l'éducation de base et de préparer l'enfant, soit à la poursuite des études dans l'une des filières du second cycle de l'enseignement secondaire général ou technique, soit à l'insertion dans la vie socioéconomique.

39. La scolarisation dans le premier cycle du secondaire s'effectue dans les Collèges d'Enseignement Général (CEG) ; y sont admis, les élèves de la 6<sup>ème</sup> année du Fondamental qui ont réussi le concours d'entrée. Le premier cycle du secondaire s'effectue sur une durée de quatre (04) ans (3 ans avant la réforme de 1999) et il est sanctionné par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Cette réforme structurelle s'accompagne de la réforme des curricula par l'introduction de l'APC qui pour l'année 2007/2008 entre en dernière du premier cycle du secondaire et se poursuivra progressivement jusqu'à la dernière du second cycle du secondaire dont la date est prévue en 2010/2011.

##### 2.1.1.1 au plan quantitatif :

40. 520 705 élèves composaient l'enseignement de base en 2005-2006, dont 465 970 sur les bancs de l'enseignement fondamental (soit 89%) et 54 735 dans le premier cycle secondaire (soit 11%). La proportion des élèves inscrits dans l'enseignement de base représente ainsi plus de 90% du total d'élèves du pays.

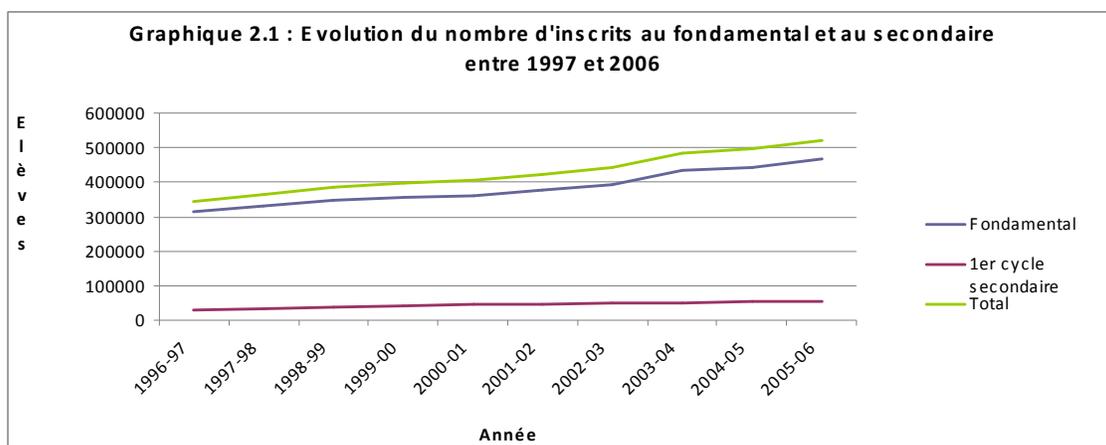
41. En termes d'évolution, les effectifs de l'enseignement de base ont accru de 52% au cours des dix dernières années. Le taux de croissance annuel moyen de ces effectifs, sur la période 1996-2006 est de 5%. Le rythme de croissance des effectifs du premier cycle secondaire était plus soutenu que celui des effectifs du fondamental (6,7% comme taux de croissance annuel moyen contre 4,5%). Le tableau ci-après, présente l'évolution des effectifs de l'enseignement de base de 1997 à 2006.

**Tableau 2-1 :** Evolution des effectifs de l'enseignement de base de 1997 à 2006 :

	1996-97	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Fondamental	312 654	330 199	346 222	355 822	360 677	375 695	394 400	434 181	443 615	465 970
1er cycle secondaire	30 497	34 455	37 449	41 253	45 644	46 994	49 139	51 307	54 215	54 735
Total	343 151	364 654	383 671	397 075	406 321	422 689	443 539	485 488	497 830	520 705

Sources : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération

42. La couverture scolaire en Mauritanie, en terme de quantité, apparaît assez bonne si l'on compare les enfants ayant accédés à l'école et ceux en âge d'y être (évidemment de façon conventionnelle, la population âgée de 6-14 ans). Le taux brut de scolarisation (TBS) de l'enseignement de base (rapport du nombre des élèves scolarisés au niveau de l'enseignement fondamental et du premier cycle secondaire sur le nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans) est passé de 69% en 2000 à 75% en 2005. Le TBS du fondamental est passé de 88% à 97% entre 2000 et 2005, ce qui montre les efforts effectués sur cette période pour répondre aux Objectifs du Millénaire, alors que le TBS du premier cycle secondaire est resté stable (26%) durant cette période.



Sources : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération

**Tableau 2.2 :** Population scolarisable par tranche d'âge, effectifs de l'enseignement de base et taux de scolarisation de 2000 à 2005

	Population scolarisable			Population scolarisée			Taux de scolarisation		
	6-11 ans	12-14 ans	6-14 ans	Fondamental	1 <sup>er</sup> Cycle sec	Ens. de base	TBS fond	TBS sec	TBS Ens. de base
2000	411 783	176 046	587 829	360 677	45 644	406 321	88%	26%	69%
2001	424 938	181 339	606 277	375 695	46 994	422 689	88%	26%	70%
2002	438 459	187 635	626 094	394 400	49 139	443 539	90%	26%	71%
2003	452 393	194 589	646 982	434 181	51 307	485 488	96%	26%	75%
2004	466 686	201 745	668 431	443 615	54 215	497 830	95%	27%	74%
2005	480 990	208 828	689 818	465 970	54 735	520 705	97%	26%	75%

Sources : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération

### 2.1.1.2 au plan qualitatif :

43. Sur le plan qualitatif des efforts importants ont été déployés ces dernières années, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement du Système Educatif (PNDSE), notamment au niveau de l'enseignement de base. Il s'agit en particulier de l'amélioration des conditions d'enseignement (l'élargissement de la capacité d'accueil, l'équipement des établissements d'enseignement) et du contenu du service éducatif (révision des programmes, formation des enseignants, acquisition des manuels,...). Malgré ces efforts, de sérieux problèmes restent posés au niveau de l'enseignement de base.

44. Cet ordre d'enseignement est marqué d'abord, par un faible niveau de rétention des élèves en cours de cycle. Plus de 80% des entrants en première année fondamentale quittent le système avant d'achever leur enseignement de base, soit un élève sur cinq. Au niveau du fondamental un entrant en 1<sup>ère</sup> Année Fondamental (AF) sur deux, réussit à poursuivre ses études jusqu'à la fin du cycle primaire, alors que deux entrant sur trois en 1<sup>ère</sup> Année du Secondaire (AS) atteignent la 3<sup>ème</sup> AS. En plus de la faible rétention du système, la régulation des flux entre le fondamental et le premier cycle secondaire (le taux de transition au cycle secondaire est de près de 60%) empêche une bonne partie des élèves achevant le fondamental d'accéder au premier cycle secondaire.

45. Un second problème qui n'est pas moins important se situe au niveau de la qualité de l'enseignement dispensé et les niveaux d'apprentissage acquis par les élèves. Les dernières évaluations effectuées montrent que le niveau des acquisitions des élèves mauritaniens au fondamental comme au secondaire est très faible. Les taux d'acquisition moyens des programmes par les élèves du fondamental se situent entre 33 et 50%. En 2003, moins du tiers du contenu des programmes est effectivement acquis par les élèves de la 5<sup>ème</sup> année du fondamental. Les résultats sont spécialement alarmants pour les matières enseignées en français.

### 2.1.1.3 principales contraintes et perspectives:

46. Les principales faiblesses de l'enseignement de base sont le résultat de contraintes inhérentes à la réforme de 1999 (la dimension linguistique de la réforme : manque d'enseignants bilingues et francisants, difficultés de maîtrise de la nouvelle approche d'enseignement : APC,..), à l'inefficacité du dispositif de gestion et de pilotage de l'éducation et à l'environnement exogène du système (sédentarisation anarchique, faible implication des parents,...).

47. Les perspectives de développement de l'enseignement de base sont déterminées par les objectifs visés par le pays dans le cadre du CSLP 2006-2010. Il s'agit de deux objectifs essentiels: un accès universel à tous les enfants en âge d'être scolarisés (à l'horizon 2010, on vise un TBS du fondamental de 100% et un TBS du secondaire de 40%), une amélioration sensible de la rétention en cours de cycle (70% au niveau du fondamental en 2010) et une amélioration des apprentissages (taux d'acquisition moyen en 5<sup>ème</sup> AF à 50% en 2010).

### **2.1.2 Le second cycle du secondaire :**

48. Le second cycle secondaire a pour finalité de préparer à l'enseignement supérieur. Il accueille, dans les Lycées d'Enseignement Général (LEG) sur orientation et conformément à la capacité d'accueil disponible, les élèves ayant accomplis avec succès les études du premier cycle ; il est sanctionné par le diplôme du Baccalauréat. Il comporte plusieurs options : les lettres modernes (A), les lettres originelles (O), les sciences naturelles (D), la mathématique (C) et les Techniques, Mathématiques, Génie Mécanique (TMGM).

#### **2.1.2.1 au plan quantitatif**

49. Le second cycle de l'enseignement secondaire compte en 2005-2006, 39 528 élèves, soit 42% des élèves de l'enseignement secondaire général. En termes d'évolution, les effectifs du second cycle ont doublés ces dix dernières années ; passant de 19 315 en 1996 à 39 582 en 2005, soit un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 8,3%. Le TBS du second cycle secondaire s'élève, en 2005-06, à 21%. En 2000, ce taux était estimé à 17%.

**Tableau 2.3 :** Population scolarisable, nouveaux entrants et effectif total du second cycle secondaire de 1996 à 2005

Année	Pop âgée de 15-17 ans	Nouveaux entrants 2 <sup>nd</sup> cycle	Elèves 2 <sup>nd</sup> cycle	TBS
1996	...	6 254	19 315	...
2000	167 451	9 352	29 098	17%
2001	171 687	9 992	29 843	17%
2002	174 841	10 591	32 139	18%
2003	177 579	11 050	34 336	19%
2004	180 873	10 793	35 776	20%
2005	185 401	11 700	39 582	21%

Sources : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération

50. La répartition des effectifs du second cycle, en 2005-06, par option se représente comme suit : 56% des élevés suivaient les cours en sciences naturelles, 24% en lettres arabes, 17% en mathématique et 3% en lettres originelles.

51. Le tableau, ci-après, présente la répartition des élèves du second cycle de l'enseignement secondaire en 2004-2005 et 2005-2006 par option.

**Tableau 2.4 :** Répartition des effectifs du second cycle par option (2004-05 et 2005-06)

Options	Effectif en 2004-05	Effectifs en 2005-06
Lettres arabes	8 315	9 483
Mathématique	6 456	6 909
Sciences naturelles	20 151	22 065
Lettres originelles	854	1 125
Total	35 776	39 582

Sources : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération

52. Les taux de réussite à l'examen du baccalauréat sanctionnant ce cycle varie selon les années de 12 à 19% (entre 2 400 et 3 500 bacheliers admis annuellement).

53. Le tableau ci-après présente les résultats du baccalauréat de 2003.

**Tableau 2.5 : Résultats du baccalauréat 2003 par secteur et filière :**

	Secteur public			Secteur privé			Candidats libres			Total général		
	Effectifs Inscrits	Effectifs Admis	Taux Admis									
Lettres modernes (arabe)	1 778	258	14,5%	552	125	22,6%	1 093	173	15,8%	3 423	556	16,2%
Lettres modernes (bilingue)	312	21	6,7%	306	72	23,5%	278	22	7,9%	896	115	12,8%
Lettres originelles	144	85	59,0%	1 157	622	53,8%	589	280	47,5%	1 890	987	52,2%
Mathématiques (arabe)	668	139	20,8%	276	100	36,2%	164	48	29,3%	1 108	287	25,9%
Mathématiques (bilingue)	62	18	29,0%	118	55	46,6%	18	4	22,2%	198	77	38,9%
Sciences naturelles (arabe)	4 187	252	6,0%	2 136	307	14,4%	1 652	119	7,2%	7 975	678	8,5%
Sciences naturelles (bilingue)	576	56	9,7%	780	123	15,8%	225	8	3,6%	1 581	187	11,8%
<b>Total</b>	<b>7 727</b>	<b>829</b>	<b>10,7%</b>	<b>5 325</b>	<b>1 404</b>	<b>26,4%</b>	<b>4 019</b>	<b>654</b>	<b>16,3%</b>	<b>17 071</b>	<b>2 887</b>	<b>16,9%</b>
<b>Répartition par filière</b>												
Lettres	2 234	364	16,3%	2 015	819	40,6%	1 960	475	24,2%	6 209	1 658	26,7%
Mathématiques	730	157	21,5%	394	155	39,3%	182	52	28,6%	1 306	364	27,9%
Sciences naturelles	4 763	308	6,5%	2 916	430	14,7%	1 877	127	6,8%	9 556	865	9,1%
<b>Répartition par option</b>												
Option arabe	6 777	734	10,8%	4 121	1 154	28,0%	3 498	620	17,7%	14 396	2 508	17,4%
Option bilingue	950	95	10,0%	1 204	250	20,8%	521	34	6,5%	2 675	379	14,2%

Sources : Direction des Stratégies, de la Planification et de la Coopération

### 2.1.3 L'enseignement supérieur :

54. Sous l'effet conjugué de l'accroissement des élèves admis au baccalauréat, qui résulte de l'augmentation des inscrits au secondaire et face au coût élevé des formations en dehors du pays, il a été décidé en 1981, la création d'une Université à Nouakchott pour palier aux difficultés de gestions des flux des établissements d'enseignement supérieur (Ecole Nationale d'Administration et Ecole Normale Supérieure qui sont handicapées par leurs capacités d'accueils).

#### 2.1.3.1 Au plan quantitatif :

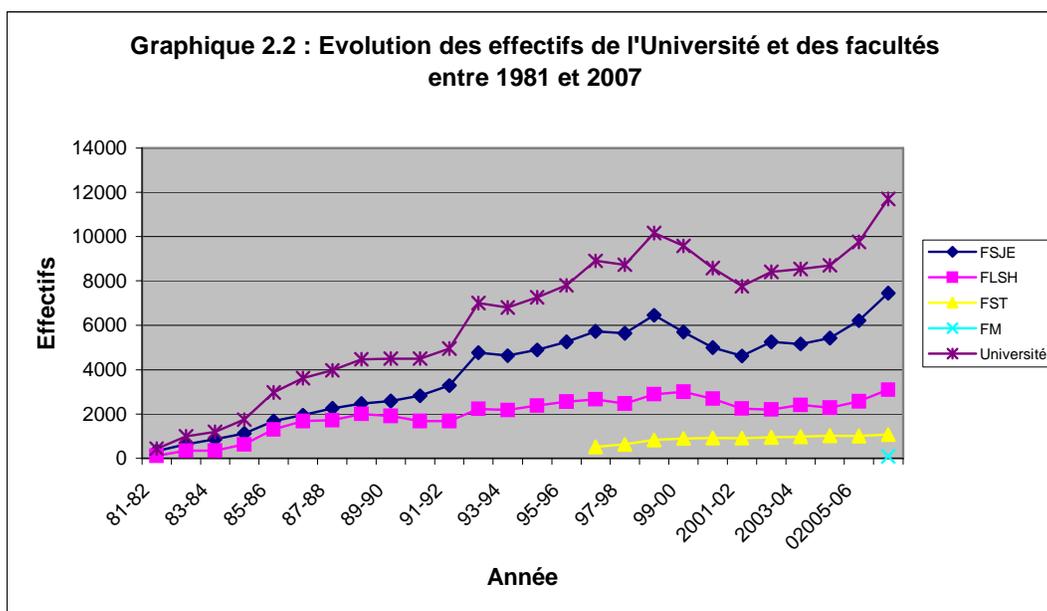
55. L'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur a connu entre les années 1990 et 2001 un accroissement non maîtrisé des inscriptions. En effet, le nombre d'étudiants est passé sur cette période de moins de 5000 à plus de 10 000 alors que les capacités d'accueil n'ont pas évoluer sur cette période (capacité d'accueil de 5000 étudiants). Malgré cela, L'enseignement supérieur a accueilli plus de 70% des

bacheliers et formé plus de 12 000 diplômés, au cours des quinze dernières années. Il contribue à la formation et au renforcement de compétences nationales sachant que le capital humain ainsi produit et/ou perfectionné participe au développement économique et social du pays donc à l'accroissement des richesses tant individuelles que nationales et aussi à l'enracinement des valeurs culturelles de la nation et à son ouverture sur le monde moderne, dans un contexte difficile.

56. Plusieurs diagnostics ont été fait pour identifier et apporter des solutions. Si ces diagnostics présentent des avancées, il n'en demeure pas moins que l'avenir reste miné par de grands handicaps. : le manque de moyens matériels et humains et d'infrastructures adéquates, insuffisances au niveau de la gestion, de la pertinence du système et de la qualité des enseignements et de la recherche.

57. La partie ci-après décrit la situation générale à l'Université, les effectifs étudiants, les enseignants par faculté. Elle permet de porter un accent particulier sur la nécessité d'un système d'informations, de formation et de recherche indispensable à la qualité de l'enseignement.

**Graphique 2.2 : Evolution des effectifs d'étudiants à l'Université (1981 à 2007)<sup>1</sup>**



Source : Université de Nouakchott

Légende : FSJE: Faculté des Sciences Juridiques et Economiques ; FLSH: Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; FST: Faculté des Sciences et Techniques ; et FM: Faculté de Médecine.

58. L'Université de Nouakchott est la plus grosse institution d'enseignement et de recherche du pays. Avec 11 711 étudiants (dont 28% de filles), elle accueille, à elle seule, 70% de l'effectif total de la population estudiantine nationale. Sur les 2 200 bacheliers scientifiques et techniques, seuls 400 étudiants (soit 18%) sont recrutés par les Facultés de Sciences et Techniques, et de Médecine. Les deux autres facultés absorbent plus de 60% des bacheliers en sciences et techniques et 70% des autres bacheliers.

59. Le reste des élèves (22% des bacheliers scientifiques et techniques et 30% des élèves des séries littéraires) prennent le chemin de l'étranger, ce qui peut être une perte économique pour le pays si ceux-ci ne reviennent pas par la suite.

60. De moins de 1000 étudiants lors de sa création, l'Université de Nouakchott a vu ses effectifs augmenter de manière régulière jusqu'en 2001, où ils ont atteint 10 165 étudiants. Entre 2002 et 2004, une politique de régulation des flux a entraîné une légère baisse des effectifs, moins de 8000 étudiants en

<sup>1</sup> Ce graphique est référencé dans le projet présenté par le Professeur Haouba, Doyen de la faculté de sciences. Document non publié au moment de la rédaction du présent rapport. Il a agréablement voulu contribuer à production de ce document.

2004. Enfin, On assiste de nouveau à une augmentation de ces flux, pour atteindre l'effectif de 11 711 en 2006-07.

61. En 2007, la population étudiante est surtout masculine (72 %) mais on constate une augmentation de 2 points par rapport à 2005-2006 de la population féminine.

62. L'examen de la structure des effectifs de l'enseignement supérieur par filière montre que les étudiants des filières littéraires, juridiques et économiques constituent encore l'essentiel des effectifs du supérieur en Mauritanie.

### 2.1.3.2 Au plan qualitatif :

63. Malgré les efforts déployés ces dernières années pour améliorer l'efficacité (interne et externe) et la pertinence de l'enseignement supérieur, des dysfonctionnements et des insuffisances notables continuent de peser négativement sur ces performances. Cet ordre d'enseignement est marqué par un faible taux d'efficacité interne (moins de 40%) et une faible efficacité externe (le taux d'insertion des sortants de l'enseignement supérieur est estimé à moins de 20%).

Tableau 2.6 : Effectifs (admis, redoublants et exclus) des étudiants par Facultés entre 1996 et 2003

	<i>Effectifs</i>				<i>Taux</i>		
	Inscrits	Admis	Redoublants	Exclus	Admission	Redoublement	Exclusion
<b>Faculté des lettres et des sciences humaines</b>							
1996-1997	2 662	1 001	1 163	498	37,6%	43,7%	18,7%
1997-1998	2 467	707	1 232	528	28,7%	49,9%	21,4%
1998-1999	2 895	970	1 348	578	33,5%	46,5%	19,9%
1999-2000	2 998	1 150	1 294	554	38,4%	43,1%	18,5%
2000-2001	2 682	1 201	1 037	444	44,8%	38,7%	16,6%
2001-2002	2 239	1 177	743	319	52,6%	33,2%	14,2%
2002-2003	2 207	1 290	642	275	58,5%	29,1%	12,5%
<b>Faculté des sciences juridiques et économiques</b>							
1996-1997	5 728	2 990	2 190	548	52,2%	38,2%	9,6%
1997-1998	5 648	2 495	2 522	631	44,2%	44,7%	11,2%
1998-1999	6 450	2 492	3 166	792	38,6%	49,1%	12,3%
1999-2000	5 696	2 122	2 859	715	37,3%	50,2%	12,5%
2000-2001	4 991	2 135	2 285	571	42,8%	45,8%	11,4%
2001-2002	4 615	2 612	1 602	401	56,6%	34,7%	8,7%
2002-2003	5 252	2 966	1 829	457	56,5%	34,8%	8,7%
<b>Faculté des sciences et Techniques</b>							
1996-1997	710	431	185	94	60,7%	26,1%	13,2%
1997-1998	718	478	149	91	66,6%	20,8%	12,7%
1998-1999	819	477	263	79	58,2%	32,1%	9,6%
1999-2000	890	562	234	94	63,1%	26,3%	10,6%
2000-2001	912	578	272	62	63,4%	29,8%	6,8%
2001-2002	911	647	198	66	71,0%	21,7%	7,2%
2002-2003	952	634	234	84	66,6%	24,6%	8,8%
<b>Total Université de Nouakchott</b>							
1996-1997	9 100	4 422	3 538	1 140	48,6%	38,9%	12,5%
1997-1998	8 833	3 680	3 903	1 250	41,7%	44,2%	14,1%

1998-1999	10 164	3 939	4 777	1 448	38,8%	47,0%	14,2%
1999-2000	9 584	3 834	4 387	1 363	40,0%	45,8%	14,2%
2000-2001	8 585	3 914	3 594	1 078	45,6%	41,9%	12,6%
2001-2002	7 765	4 436	2 544	785	57,1%	32,8%	10,1%
2002-2003	8 411	4 890	2 705	816	58,1%	32,2%	9,7%

Sources : Université de Nouakchott

64. Le tableau ci-dessus présente l'évolution des taux de réussite, d'abandon et de redoublement à l'Université de Nouakchott (1996-2003).

### 2.1.3.3 principales contraintes et perspectives

65. L'absence d'un dispositif d'information fiable sur le marché de l'emploi, les conditions de formation caractérisées par la dominance de l'enseignement académique au détriment de la recherche et de la professionnalisation, le faible niveau d'équipement des ateliers et laboratoires, les taux d'encadrement relativement élevés, la faible implication du secteur privé et l'absence de la recherche scientifique constituent les principales contraintes devant le développement de cet ordre d'enseignement.

66. En terme de perspectives, les efforts de développement de l'enseignement supérieur pour les prochaines années seront orienter vers: une maîtrise des effectifs, une meilleure prise en compte des besoins du marché de l'emploi par le développement de systèmes d'informations, l'implication des employeurs, l'amélioration de la qualité et de l'environnement de l'apprentissage, la mise en place de systèmes de gestion pédagogique, administrative et financière adaptés dans les établissements d'enseignement supérieur, le renforcement des capacités du MEN et le développement de la recherche scientifique.

## 2-2 Contexte du marché de l'emploi

### 2.2.1 Situation de l'emploi en Mauritanie

67. Malheureusement, les informations disponibles sur l'emploi en Mauritanie sont, souvent, très partielles et relativement anciennes. Dans ces conditions, il est difficile d'établir une situation nette du marché de l'emploi et de comprendre avec précision sa dynamique d'évolution. Malgré cette contrainte on essayera de dégager le profil qui reflète le mieux notre marché de l'emploi à travers le croisement et la mise en contribution des différentes sources d'information disponibles.

68. Les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) organisé en 2000 montrent que la population active mauritanienne (âgée de 10 ans et plus) compte 732.413 actifs dont 589.910 occupés et 142.696 chômeurs. Le taux global d'activité est estimé à 46%, alors que le taux de chômage s'élève à 20%. Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages, organisées en 2000 et en 2004 (EPCV), qui cernent mieux la question de l'emploi, montrent des taux d'activités et de chômage plus élevés que ceux du RGPH. Selon l'EPCV, le taux brut d'activité se fluctue entre 55 et 60% alors que le taux de chômage voisine 30%.

69. L'examen de la structure de la population occupée montre qu'en termes de branche d'activité, le secteur de l'agriculture est le premier pourvoyeur d'emploi en Mauritanie avec environ 31% (plus de 6% travaillent dans le sous secteur de l'élevage). Le commerce se situe au deuxième rang avec 25% des employés. L'administration publique offre 14% des emplois créés au niveau national. Le secteur des services commencent à émerger avec 8,6% des emplois. Les autres secteurs, comme, l'industrie et les mines (4%), le BTP (3%), la pêche (2%) ont une contribution plutôt modeste. En termes de catégories socioprofessionnelles, environ 57% des emplois sont des emplois indépendants, les emplois salariés étant inférieurs à 20%. La proportion des occupés sans niveau d'études (école formelle) voisine 60%. Les employés ayant un diplôme technique ou supérieur représentent moins de 5%. Sous l'angle des caractéristiques de marché on estime que l'emploi informel représentait plus de 80% de la population occupée, avec une dominance de l'emploi informel rural (45 à 50%), l'évolution se faisant au profit de l'emploi informel urbain.

70. Les résultats de l'EPCV montrent que le chômage s'est aggravé entre 2000 et 2004 passant de 29% à 32%. Les demandeurs d'un premier emploi constituent plus de 80% des chômeurs, les femmes représentent les 2/3 : sept femmes sur dix et un homme sur deux des 15-25 ans sont au chômage.

### **2.2.2 Dynamique de l'emploi et insertion des diplômés de l'enseignement supérieur**

71. En terme de dynamique d'emploi, les éléments d'information disponibles montrent que le marché reçoit annuellement environ 40 000 à 50 000 nouveaux demandeurs d'emploi, dont :

- 2500 à 3000 diplômés sortant de la formation technique et professionnelle et de l'enseignement supérieur 2000 sortants de l'enseignement supérieur ou de la FTP sans diplôme,
- Environ 10 000 sortants de l'enseignement secondaire (sans le bac),
- 20 000 sortants de l'enseignement fondamental (abandons),
- Environ 5 000 qui n'ont jamais fréquenté l'école moderne.

72. Par ailleurs, selon des estimations indicatives, l'économie Mauritanienne pourrait créer chaque année environ 25 000 nouveaux postes d'emploi. Le secteur structuré pourrait offrir annuellement entre 4 000 et 5 000 nouveaux postes d'emploi, dont entre 1 000 à 1 500 pour des diplômés. Le secteur informel (rural et urbain) pourrait absorber annuellement environ 20 000 nouveaux demandeurs d'emploi (non-diplômés dans l'ensemble).

73. Globalement, le niveau de formation (diplôme) n'est pas très déterminant dans les chances d'obtention d'un emploi. Les taux de chômage des sortants de l'enseignement secondaire, technique et supérieur sont très comparables avec ceux des non-diplômés. Le nombre relativement élevé des diplômés inscrits à l'ANAPEJ confirme cette réalité. Plus de 47% des demandeurs d'emplois inscrits détiennent un diplôme d'enseignement supérieur. Il est donc urgent de réfléchir à la compatibilité des études offertes en fonction des besoins réels du marché du travail.

74. Des enquêtes récentes sur le suivi des sortants de l'enseignement supérieur et de la formation technique et professionnelle montrent que plus de 80% des sortants des établissements nationaux d'enseignement supérieur sont encore en chômage, 18 mois après leur obtention du diplôme. Cette proportion s'élève à 50% pour les sortants de la FTP.

75. Pour ce qui est des diplômés venant de l'étranger (boursiers), il n'existe pas d'informations suffisantes pour évaluer leur taux d'insertion exacte. Cependant, les éléments d'information disponibles montrent qu'ils confrontent des difficultés sérieuses pour s'insérer sur le marché, bien qu'ils soient plus favorisés que leurs collègues sortants des établissements nationaux d'enseignement supérieur. Plus de 300 diplômés de 3ème cycle à l'étranger sont inscrits sur le fichier de demandeurs d'emploi de l'ANAPEJ, alors que le nombre annuel des inscrits en fin de 3ème cycle s'élevait en 2006 à 137 diplômés (45%) ; ce qui montre qu'une bonne partie de ces diplômés chôment depuis plus d'une année. De même le fichier de l'ANAPEJ montre que les diplômés de certaines spécialités qui n'existent pas dans les établissements nationaux d'enseignement supérieur, sont en chômage (vétérinaire, écosystème, journalisme,...).

### **2.2.3 Adéquation formation-emploi : quels profils de formés pour quels besoins de qualifications ?**

*Quelques indications sur les besoins de qualification :*

76. Le recoupement de plusieurs informations disponibles (études sectorielles de l'INAP-FTP, études sur le suivi des sortants de l'enseignement supérieur,...) permet de dégager une idée sur les besoins quantitatifs (nombre annuel de recrutement) et qualitatifs (profils) du marché de l'emploi en diplômés de l'enseignement supérieur.

#### **2.2.3.1 En terme quantitatif :**

77. Selon les estimations de la Direction de l'Emploi en 2001, le marché de l'emploi crée annuellement environ 600 postes pour les diplômés du Supérieur. Sur la base des données très partielles, on estime qu'actuellement l'offre annuelle d'emploi pour les diplômés se situe entre et 1 500 postes. La fonction publique offre entre 50 à 55% des emplois alors que le secteur privé participe de 45 à 50%.

**78.** Dans l'état actuel des choses, plus de 50% des postes créés sont pour des sortants de la FTP, 25% pour des sortants des établissements nationaux d'enseignements supérieur et 25% pour des sortants venant de l'étranger (entre 200 et 300 diplômés). En terme qualitatif :

**79.** Pour l'analyse qualitative des besoins du marché de l'emploi en main d'œuvre qualifiée (de niveau supérieur), on s'appuie sur les résultats d'une enquête menée en 2005 auprès d'un échantillon de 31 employeurs (5 administrations publiques, 11 établissements publics ou parapublics, une organisation non gouvernementale et 14 entreprises privées) portant sur leurs besoins en formation. Les résultats de cette enquête montrent que ces employeurs ont recruté 277 diplômés de l'enseignement supérieur en 2004 et 2005. Et .....

**80.** Les 277 diplômés recrutés se répartissent entre 22 spécialités différentes. Le classement de ces spécialités selon le nombre de diplômés recrutés met en avant un bloc de 7 filières regroupant 78% du total de diplômés recrutés. Il s'agit des spécialités de 'droit' (16% du total), de la 'Mécanique' (14%), de 'l'Electricité' (14%), de "l'Economie" (12%), du "Génie civil" (10%), de la "Gestion" (8%) et de "l'informatique" (7%). Ce qui montre que plus de 45% des diplômés recrutés sont issus de quatre spécialités de caractère technique (Mécanique, Electricité, Génie civil, informatique).

**81.** L'analyse de la répartition des diplômés recrutés par diplôme, montre que 39% sont des maîtrisards, 27% sont des techniciens supérieurs, 22% sont des ingénieurs, 8% ont un Master ou un doctorat et 4% ont une licence. Cette structure par diplôme diffère selon les spécialités. En se limitant au 7 principales spécialités, on constate que les maîtrisards sont majoritaires au niveau des spécialités de "Droit" (72%), de "Gestion" (76%) et de "l'Economie" (79%). Les techniciens supérieurs sont au niveau de la mécanique et de l'électricité, alors que les ingénieurs viennent en première place au niveau du "Génie civil" et de "l'informatique".

**82.** Par ailleurs, l'enquête montre que les besoins en formation exprimés par les employeurs pour les années à venir peuvent être classés en 17 filières : agriculture, hydraulique, mines, bâtiments, travaux publics, chaudronnerie, mécanique, électricité, télécommunication, navigation aérienne, mathématique, physique, économie, statistique, droit, sociologie, informatique, marketing et gestion de ressources humaines. Au sein de chaque filière les employeurs enquêtés insistent sur des profils professionnels et sur la nécessité de la maîtrise des langues étrangères, notamment le français et l'anglais ainsi que les NTIC.

### **2.2.3.2 Comparaison des profils des sortants du supérieur aux besoins identifiés**

**83.** Tout en attirant l'attention sur le manque de précision de l'estimation de la demande de l'économie sur les profils du supérieur, une mise en regard de la demande et de l'offre du marché de l'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur montre un déséquilibre quantitatif relativement important. Plus de 60% de la demande annuelle d'emplois des diplômés du supérieur n'est pas satisfaite.

**84.** Sur le plan qualitatif, nonobstant les profils à l'intérieur de chaque filière et la complémentarité entre filière (en terme de recrutement), les données du tableau qui suit montrent globalement un déséquilibre entre l'offre et la demande du supérieur. Par filière, les lettres et sciences humaines affichent un excédent d'offre important (30% d'offre contre 7% de demande), alors que les carrières techniques et de l'ingénieur connaissent un déficit d'offre accentué (14% d'offre contre 49% de demande). Les sciences juridiques et économiques et les sciences exactes ne connaissent pas de déséquilibres significatifs.

## **3-L'articulation entre le second cycle secondaire, l'enseignement supérieur et les besoins du marché de l'emploi:**

**85.** La mise en regard des différents éléments du contexte, présentés dans les pages précédentes, permet de sortir avec les principales conclusions synthétiques suivantes :

- Le système éducatif Mauritanien a connu ces dernières années des avancées importantes en termes d'accès au niveau de tous les ordres d'enseignement. Ces performances en n'ont pas été accompagnées sur le plan de la qualité. Les taux d'acquisition des programmes sont relativement faibles notamment au niveau du fondamental et du secondaire.
- A l'instar de la plupart des pays en voie de développement, l'économie et le marché de l'emploi Mauritanien sont encore dominés par le secteur informel

**86.** Ces constats sont le résultat du fait que le développement du système éducatif ces dernières années était nourri par la continuité inter-cycle (absence d'une articulation entre les cycles), alors que la sphère économique, qui offre les situations d'emplois, évolue de manière différente, ce qui a conduit à la disjonction entre la sphère éducative et la sphère économique.

**87.** L'objectif de cette partie est de voir dans quelle mesure l'absence d'une articulation appropriée entre le second cycle secondaire et l'enseignement supérieur en Mauritanie, a influé sur la capacité du système éducatif à jouer son rôle principal qui est de répondre aux besoins de l'économie nationale en ressources humaines qualifiées. Cette problématique sera analysée à travers deux dimensions principales : une dimension quantitative et une dimension qualitative.

### **3-1 Sur le plan quantitatif**

**88.** Pour l'appréciation du niveau des déséquilibres, sur le plan quantitatif, dans la partie haute du système éducatif (secondaire et supérieur), il faut partir des repères suivants :

- Au niveau du secondaire, les effectifs seront comparés avec la capacité d'accueil du supérieur.
- Au niveau de l'enseignement supérieur, deux repères seront utilisés. Dans un premier lieu, il sera procédé à la comparaison des effectifs de cet ordre d'enseignement en Mauritanie avec leurs effectifs dans les autres pays en prenant en compte la taille de la population et le niveau de la richesse (produit intérieur brut, PIB). En second lieu, les effectifs du supérieur seront appréciés à la lumière des besoins quantitatifs du marché de l'emploi en ressources humaines de niveaux supérieurs.

#### **3-1-1 Au niveau de l'enseignement secondaire :**

**89.** Le second cycle secondaire a connu ces dernières années une évolution relativement rapide. Il reçoit chaque année environ 11 000 nouveaux inscrits (moyenne effectuée sur les cinq dernières années). Le nombre annuel de diplômés de cet ordre d'enseignement (les admis au baccalauréat) est estimé, en moyenne, à 3000 étudiants, ce qui correspond à un taux d'efficacité de l'ordre de 27% (Admis au bac/Nouveaux entrants au second cycle secondaire).

**90.** La comparaison de l'effectif annuel de bacheliers avec l'effectif qui devrait accéder au supérieur (1500 étudiants), si on prend en compte les besoins du marché, montre un surplus de l'ordre de 1500 bacheliers (100%). Si le taux d'efficacité du second cycle secondaire était meilleur que son niveau actuel, le surplus des bacheliers par rapport à la capacité du supérieur va s'accroître. Par exemple, si on considère que le taux d'efficacité du secondaire est de 50%, le nombre de bacheliers s'élèvera à 5500 étudiants ce qui correspond à un surplus, par rapport à la capacité théorique du supérieur, de l'ordre de 4 000 étudiants.

**91.** Pour que l'enseignement secondaire soit capable de produire chaque année 1 500 bacheliers (la capacité théorique du supérieur) et en considérant un taux d'efficacité de l'ordre de 50%, il doit recevoir annuellement environ 3 000 nouveaux entrants (au lieu de 11 000 actuellement). Ces simulations donnent un effectif d'élèves, au niveau de trois années du second cycle secondaire, de l'ordre de 9 000 élèves.

**92.** Les surplus des effectifs constatés au niveau de l'enseignement supérieur par rapport aux besoins du marché et au niveau du second cycle secondaire par rapport à la capacité du supérieur, ont des conséquences importantes sur le coût de financement de l'Education et sur les conditions d'un enseignement de qualité. Dans un contexte de rareté de ressources, la formation des effectifs au-delà des besoins signifie un gaspillage de ressources et une contribution à la baisse de la qualité de l'enseignement.

### 3-1-2 Enseignement supérieur :

93. Malgré l'évolution relativement limitée de l'enseignement supérieur ces dix dernières années en Mauritanie, la comparaison avec les pays de la sous-région montre que les effectifs de cet ordre d'enseignement sont relativement élevés.

94. D'abord, en relation avec la population du pays, le nombre des étudiants est plus élevé en Mauritanie que comparativement à la moyenne des pays d'Afrique francophone en 2004 ; comme l'expose le tableau ci-dessous.

Tableau 3.1 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants dans quelques pays africains, 2004

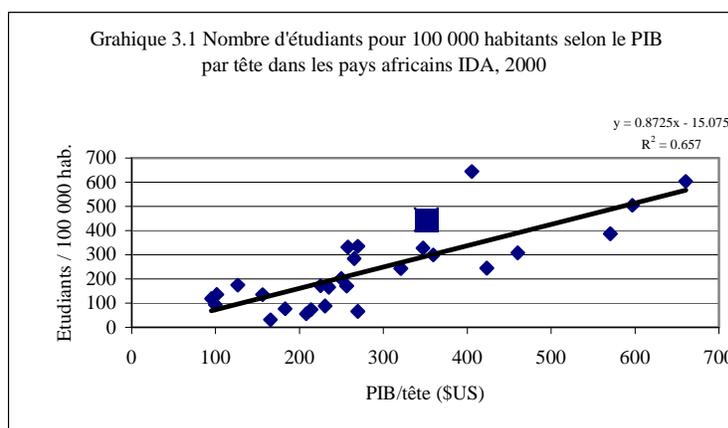
Benin	Burkina Faso	Mali	<b>Mauritanie</b>	Sénégal	Tchad	Togo	Afrique francophone
588	186	215	<b>312</b>	506	114	481	343

Source : ISU  
 \* pays ayant un PIB par habitant inférieur à 600 dollars US

95. On observe au travers du tableau ci-dessus, la valeur de l'indicateur pour la Mauritanie (445) est largement supérieure à celle observée en moyenne dans les pays africains à faible revenu (301).

96. La prise en compte du niveau du PIB dans la comparaison donne pratiquement les mêmes résultats : les effectifs du supérieur en Mauritanie sont relativement plus élevés comparativement aux autres pays de la région.

97. Le graphique, ci-après, présente la position de la Mauritanie par rapport aux autres pays en termes de relation entre le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants et de PIB/tête. Le point marqué par un carré représente la situation de la Mauritanie. Cette position révèle que les effectifs de l'enseignement supérieur en Mauritanie sont plutôt élevés par rapport à ce qu'on observe en moyenne dans les pays africains à niveau de développement comparable. La valeur estimée sur la droite de tendance globale correspond à un indicateur de couverture du supérieur d'environ 300 étudiants pour 100 000 habitants, ce qui correspondrait à un effectif d'étudiants de l'ordre de 7 500 étudiants en Mauritanie à comparer avec 11 045 en 2004.



Source : Resen Mauritanie 2006

98. Après cette analyse comparative, on examine la question des effectifs du supérieur en référence aux besoins quantitatifs du marché du travail en ressources humaines de niveau supérieur.

99. Selon les éléments d'information disponibles, le marché de l'emploi offrait, au cours des années récentes, un flux annuel d'environ 1 000 emplois de niveau supérieur. Pour que le dispositif de l'enseignement supérieur puisse répondre à cette demande, il doit recevoir chaque année environ 1 500 étudiants ce qui correspond à un effectif maximum de 6 000 étudiants (si on considère la durée moyenne des études à 4 ans). Cette estimation confirme que les effectifs du supérieur en Mauritanie sont disproportionnés par rapport aux besoins du marché de l'emploi.

### 3-2 Sur le plan qualitatif

**100.** En plus de ses déséquilibres constatés sur le plan quantitatif, les éléments d'information disponibles montrent que, sur le plan qualitatif, les profils des sortants du système éducatif mauritanien sont peu adéquats avec les besoins réels de l'économie. Cette inadéquation est reflétée par les taux d'insertion relativement faibles des sortants (moins de 20%) et par la dominance des filières non professionnelles (droit, économie, lettres et sciences sociales,...) dans l'offre nationale de formation, alors que des filières aussi importantes comme l'hôtellerie, le tourisme, l'électronique, la télécommunication, etc. sont très peu ou pas couvertes par cette offre.

**101.** Selon les enquêtes de satisfaction menées auprès des employeurs des sortants du système éducatif, plusieurs faiblesses au niveau de l'offre ont été identifiées :

- Plusieurs spécialités demandées par le marché de l'emploi ne sont pas couvertes par le dispositif de formation, alors que l'offre de formation dans certaines spécialités dépasse largement le besoin (économie, droit, spécialités de lettres et des sciences humaines),
- Pour les spécialités couvertes, la formation est axée sur les aspects théoriques. Les filières professionnelles représentent une proportion marginale dans l'offre actuelle de formation et souffrent d'un manque d'équipements appropriés.
- Le niveau en langues étrangères des diplômés de l'enseignement supérieur constitue un handicap majeur de leur insertion facile dans la vie professionnelle et réduit largement leur efficacité et leur capacité de s'adapter avec les exigences du travail.
- Le niveau de maîtrise de l'outil informatique par les sortants du supérieur est très limité, alors que les conditions du travail dans la plus part des entreprises

#### 3-2-1 La diversification de l'offre :

**104.** L'offre actuelle des établissements nationaux de l'enseignement supérieur couvre actuellement 22 spécialités différentes. Ces spécialités sont ouvertes aux bacheliers (sortants du second cycle secondaire) issus de trois options ou filières principales : lettres, sciences et mathématiques.

**105.** Le premier problème qui se pose à ce niveau, est relatif au fait que les choix sont très limités au niveau du second cycle secondaire (3 filières) pour alimenter plus de 22 spécialités différentes et même plus, car l'enseignement supérieur ne couvre pas tous les besoins du marché.

**106.** Le second problème est lié à la logique utilisée pour ventiler les bacheliers entre les différentes spécialités du supérieur. Dans le choix de la spécialité au niveau du supérieur, le profil initial du candidat (filière au niveau du secondaire) n'est pas toujours déterminant. La méthode utilisée actuellement au niveau de l'université de Nouakchott consiste à sélectionner les nouveaux entrants de la Faculté des sciences techniques sur la base des critères précis et affectés le reste des candidats dans les autres spécialités, généralement, sans tenir compte de leurs profils.

#### 3-2-2 Conditions de formation :

**107.** Le manque de la dimension pratique dans les formations dispensées par l'enseignement supérieur est dû en grande partie au sous-équipement des ateliers et de laboratoire au niveau d'abord des lycées et ensuite à l'université. Même pour les filières équipées au niveau du supérieur, l'étudiant venant du secondaire n'a pas l'habitude de l'expérimentation et de la manipulation des laboratoires. Ce qui conduit à des pertes de temps énormes et souvent à la non maîtrise des compétences nécessaires.

### **3-2-3 Langues de formation :**

108. Bien que les enquêtes d'insertion ont montré que le marché du travail exige la maîtrise des langues étrangères notamment le français, on constate que les sortants de l'enseignement supérieur en 2004 ayant suivis leur formation dans une langue étrangère représentent 37% du total des sortants, alors que les élèves bilingues (maîtrisant le Français) ne représentent que 16% au niveau du second secondaire. Cette situation signifie que des bacheliers arabophones ont suivi leur enseignement supérieur en français. Cette situation peut conduire à un manque à gagner sur le plan de la qualité de la formation.

### **3-2-4 Enseignement de l'informatique :**

109. Malgré l'importance de la maîtrise de l'outil informatique dans l'amélioration des chances d'insertion professionnelle des sortants, elle n'est pas encore enseignée ni au secondaire ni au supérieur (sauf pour la spécialité informatique).

## **4-Expérience Mauritanienne en terme d'articulation entre le secondaire et le supérieur :**

110. Bien que le système éducatif Mauritanien était marqué, jusqu'à une date récente, par l'absence d'une politique d'articulation appropriée d'une part entre ses différentes composantes et d'autre part avec les besoins du marché, des mesures importantes visant l'amélioration de la cohérence et l'efficacité de ce système ont été prises les cinq dernières années et sont en cours de mise en œuvre. Dans le cadre du Programme décennal, une composante chargée de l'amélioration de qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle a permis des avancées considérables.

111. Au niveau de cette partie, on présente, en premier lieu, les principales mesures prises par les autorités mauritaniennes pour une meilleure articulation entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et les besoins du marché de l'emploi. Dans un second lieu, on évoque les problèmes encore posés en termes d'articulation et de cohérence au niveau de la partie haute du système éducatif.

### **4-1 Principales avancées réalisées:**

112. Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de 1999 et du programme décennal du développement du secteur éducatif (PNDSE), plusieurs mesures ont été engagées pour l'amélioration de la qualité et l'efficacité interne et externe du système éducatif et de la cohérence dans ses différentes composantes. Les principales mesures initiées dans ce cadre sont :

(i) La régulation des flux au niveau de la partie haute du système :

113. Cette mesure consiste à réguler l'accès au second cycle secondaire. Dans ce cadre les nouveaux entrants en première année de cet ordre ne devront pas dépasser 5000 élèves au lieu de plus de 11000 actuellement. La quatrième année est considérée comme une classe d'orientation et de régulation grâce un examen concours. Pour les onze mille élèves actuellement en quatrième, le secondaire public compte accueillir plus de cinq mille place (cinq étant la cible), le privé dispose de plus de trois mille places. L'enseignement professionnelle et technique a une capacité d'accueil de plus de trois mille places.

114. Les formations professionnelles et professionnelles permettront de répondre au besoin du marché de l'emploi qui sollicite surtout des formations moyennes qui puissent prendre en charge les exigences du développement économiques du pays.

115. Cette mesure rentrera en vigueur pour la première fois au cours de l'année scolaire (2006-2007), elle donnera lieu à une amélioration des conditions et de la qualité d'enseignement aux lycées, une réduction des coûts du secondaire et une maîtrise des effectifs du supérieur.

116. En plus, une autre régulation se fera par l'ouverture des concours nationaux aux diplômés du BEPC qui à partir de cette année est ledit examen concours mentionné dans le paragraphe 113.

(ii) La diversification et la professionnalisation de l'offre de l'enseignement supérieur à travers :

**117.** Dans ce cadre plusieurs actions ont été mises en œuvre. Il s'agit en particulier de:

- La création de plusieurs filières professionnelles au niveau des différentes facultés de l'université de Nouakchott. On peut citer à titre d'exemple : (i) la géologie minière, les méthodes informatiques appliquées à la gestion (MIAGE) et la maîtrise de gestion de l'eau (MGE) au niveau de la faculté des sciences et technique, (ii) le Certificat d'Aptitude à la profession d'Avocat (CAPA) et licence professionnelle en gestion, comptabilité et marketing au niveau de faculté des sciences juridiques et économiques et (iii) la gestion du milieu et l'aménagement du sol et l'interprétariat au niveau de la faculté de lettre et des sciences humaines.
- La création d'un institut supérieur des études technologiques (ISET) offrant des filières professionnelles courtes (3 ans). Le démarrage effectif de la formation au niveau de cet institut est envisagé au cours de l'année universitaire 2008-2009. Il sera le premier d'une série d'instituts similaires qui verront le jour les années à venir. Il contribuera non seulement au développement économique de la région d'implantation mais aussi à celui du pays en fournissant les cadres qualifiés dont ont besoin les opérateurs du secteur rural à un moment où la demande s'accroît dans un contexte de mutation des activités agricoles et pastorales.
- En vue de renforcer la qualité, il a été mis en place un Fonds National d'appui à la Recherche Scientifique pour permettre aux enseignants dans le supérieur de bénéficier de moyen substantiel pour la recherche qui est fondamental en matière de qualité et de dynamiser les unités de recherches au sein des facultés. Ceci est accompagné par le changement du cadre l'institutionnel de l'enseignement supérieur.
- Le lancement des activités préparatoires de l'introduction du système LMD au niveau de tous les établissements nationaux d'enseignement supérieur. la mise en œuvre de ce système n'est pas encore effective, mais les préparatifs sont en stade avancé. Pour la réussite de cette opération des jumelages ont été opérés avec des facultés étrangères (Université de Montréal pour la faculté des sciences, de Rennes pour la faculté d'économie et Mohamed V pour la facultés des lettres). La mise en œuvre de ce système prendra en considération des acquis de la scolarisation des années passées en les consolidant d'avantage tout en renforçant les compétences des élèves de façon à améliorer la qualité de ces ressources humaines dont est friand le marché de l'emploi. Au niveau du secondaire des réformes ont été mises en place, notamment la mise en place d'un probatoire, la révision des filières et l'instauration de l'examen du Bac en deux parties.
- 
- La création de l'Université Virtuelle en collaboration avec Laval (Canada) dont le coût de la formation est de 900\$US, a été entièrement supporté par l'Etat pour la première promotion. Pour les années à venir, il est prévu d'évoluer vers un consortium d'universités africaines (l'étude est en cours) afin de permettre une appropriation de l'expérience. Cette initiative vise à une maîtrise de l'enseignement à distance et le recours aux nouvelles technologies qui contribuent à l'amélioration de la qualité.

(iii) La contribution de la formation technique et professionnelle :

**118.** Le PNDSE a inscrit le rôle de la formation technique et professionnelle dans sa stratégie afin qu'elle permette d'améliorer la compétitivité des entreprises. Elle constitue donc un facteur déterminant d'employabilité des jeunes et de mobilité des adultes. Dans ce cadre la formation technique et professionnelle en Mauritanie a bénéficié d'une stratégie de développement pour la période 2001-2010, qui a placé la satisfaction de la demande de l'économie en qualifications à la base de toute la politique de formation. L'objectif fixé est de rendre le dispositif de la FTP capable de répondre aux besoins des individus et des entreprises. Cet objectif est structuré autour des axes suivants : (i) renforcement du pilotage de la FTP par la demande ; (ii) amélioration de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité de la FTP ; (iii) renforcement et adaptation de la capacité et de la nature de l'offre de formation de la FTP ; et (iv) reconfiguration du cadre institutionnel.

**119.** Pour renforcer le pilotage de la FTP par la demande, le Fonds Autonome de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (FAP-FTP) a été mise en place en juin 2002. Ce fonds est un mécanisme de financement piloté par la demande du marché de l'emploi. Il a pour objet principal d'inciter les entreprises privées mauritaniennes à participer au développement de modes de formation technique et professionnelle répondant à leurs besoins en qualification à travers un concours financier partiel.

**120.** Les modes de formation avec l'entreprise (Alternance et Apprentissage), parce que favorisant l'insertion et garantissant une relation étroite et continue entre la formation et les besoins de l'économie, sont les modes de formation privilégiés par le FAP-FTP qui finance aussi la formation continue des employés et employeurs et la formation à l'auto emploi pour les créateurs d'entreprise.

**121.** Opérationnel depuis janvier 2004, Le FAP-FTP a jusqu'à présent approuvé le financement de 200 actions de formation d'une durée globale de 25 109 heures de formation au profit de 3 854 bénéficiaires des secteurs formel et informel. Le coût global de ces actions est 213 825 309UM dont 173 657 356 UM supporté par le FAP-FTP et le reste pris en charge par les entreprises.

**122.** L'action du FAP-FTP a induit des changements majeurs, au niveau des entreprises et des établissements de formations, dans la manière de voir, de concevoir et de gérer la formation. Ce qui s'est traduit par une amélioration sensible de l'ouverture des établissements de formation aux entreprises et un regain d'intérêt à la formation par les entreprises.

(iv) La généralisation de l'enseignement bilingue (arabe et français) pour les différents ordres d'enseignement :

**123.** La réforme de 1999 prévoit l'unification du système éducatif mauritanien par la suppression des deux filières qui existaient (arabe et bilingue) et la mise en place d'une seule filière bilingue. Cette réforme a été mise en vigueur en 2000 et il est actuellement au niveau de la quatrième année du premier cycle secondaire. Aussi, il est à signaler que cette réforme prévoit le renforcement de l'enseignement de l'Anglais ce qui est de nature à renforcer le niveau des élèves dans cette langue.

(v) L'introduction de l'enseignement de l'informatique à partir de la quatrième année du premier cycle secondaire

**124.** La réforme de 1999 prévoit l'enseignement de l'informatique en 4<sup>ème</sup> année du collège. Cette mesure devait rentrer en vigueur cette année scolaire 2007-2008. Mais, le Département de l'Education a jugé que les conditions ne sont pas encore réunies (manques de professeurs, de matériel, une bonne proportion des établissements n'est pas alimentée en électricité ni en infrastructures adaptées...) pour sa bonne mise en œuvre, elle a donc été repoussé. Notons que tous les collèges nouvellement construits disposent des salles informatiques équipées. Aussi, les différentes facultés de l'université de Nouakchott ont été informatisées ces deux dernières années.

(vi) La construction et l'équipement des laboratoires dans tous les lycées d'enseignement secondaire

**125.** Des efforts importants ont été déployés dans le cadre de la mise en œuvre du PNDSE, pour la construction et l'équipement des laboratoires dans tous les lycées d'enseignement secondaires. Malheureusement, l'utilisation de ces laboratoires est encore limitée en raison du manque du personnel technique et d'encadrement et de la matière primaire nécessaire pour leur fonctionnement.

#### **4-2 Problèmes restants :**

**126.** Malgré l'importance des mesures prises, jusqu'ici, pour l'amélioration de la cohérence et l'efficacité du système éducatif Mauritanien certaines faiblesses persistent encore, dont on peut citer :

- Les options (filières) offertes actuellement au niveau du second cycle secondaire sont peu diversifiées. Cette situation limitera l'impact positif de la diversification des filières au niveau du supérieur.
- L'enseignement supérieur est toujours peu ouvert au monde de l'emploi. Les nouveaux modes de formation favorisant l'alternance entre l'université et l'entreprise ne sont pas encore pratiqués.

Aussi, les entreprises sont peu impliquées dans les formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur (choix des filières, élaboration des programmes, certification, etc.).

- Dans l'état actuel des choses l'enseignement secondaire n'est pas en mesure de réformer ses méthodes d'enseignement dans le sens du renforcement de la professionnalisation et l'expérimentation en raison de l'absence d'un personnel d'encadrement qualifié. Par ailleurs, il n'existe pas un corps des laborantins permettant d'assurer le fonctionnement des laboratoires. Aussi, la formation initiale des professeurs des disciplines scientifiques, tel que dispensée actuellement, ne suffit pas pour les doter des compétences nécessaires pour la bonne utilisation des laboratoires. La qualité de l'enseignement souffre aussi du niveau de formation des enseignants et particulièrement des professeurs des disciplines scientifiques. Cependant des mesures ont été prises pour améliorer les compétences des enseignants. En effet, les actions suivantes seront mise en œuvre :

  - La reconversion linguistique des professeurs arabophones par la formation d'un vivier important (150 à 200 professeurs) pour une année de langue au Centre de Renforcement de l'Enseignement des Langues (CREL). La formation de ce groupe permettra de résorber le déficit et d'améliorer le niveau linguistique des professeurs chargés d'enseigner les disciplines scientifiques en français.
  - La mise en place d'une formation sur le terrain et d'un encadrement de proximité : dans chaque établissement un professeur de français et trois professeurs disciplines (mathématique, sciences naturelles et physiques-chimie) sont désignés pour former et accompagner leurs collègues dans l'enseignement de leurs disciplines respectives.
  - La mise en place dans tous les établissements de coordinateurs de disciplines et leur motivation par l'attribution d'une prime consistante.
  - Le recrutement de l'ENS se fera à partir de l'année 2008 à partir du Bac et en collaboration avec la faculté de sciences, elle formera des maîtrisards parmi lesquels le Département recrutera ses enseignants. L'enseignement privé aura également l'opportunité d'avoir des professeurs qualifiés propres à ses établissements.

## **5- Conclusions et recommandations :**

**127.** Le développement est une œuvre humaine et non un miracle et son processus est admis de tous. Il appartient à chaque société de se dessiner un chemin et de le suivre et bien sûr des sacrifices sont nécessaires. Il est communément admis de tous que sans savoir faire il n'y a point de développement qui par ailleurs suppose une stabilité sociale qui assure à chacun le droit de s'émanciper tout en étant redevable de certains devoirs.

**128.** L'acquisition du savoir-faire est devenu un enjeu pour toutes les sociétés ayant désirées de participer à la construction du nouveau, celui de troisième millénaire. L'école républicaine est devenu l'instrument par le quel se construit ce savoir-faire. La prise de conscience est générale : il ne suffit que des inputs y soient pour que les outputs obtenus quelques années plus tard constitue les instruments indispensables au développement.

**129.** L'école a besoin d'être pensée pour répondre aux exigences de la société future, les besoins économiques et sociales en fonction des orientations politiques choisies par les décideurs d'aujourd'hui qui voudrez que demain soit meilleur où fournirait moins d'efforts et profiterait pleinement d'un environnement bio-diversifié.

**130.** Il est important que tous aillent à l'école que tous continuent à apprendre à apprendre et à apprendre à entreprendre et éviter la voie unique qui souvent est inique.

**131.** La Mauritanie a fait ce choix, - contraint diront certains à tort ou à raison, peu importe-, de répondre avant aux exigences socio-économique mais aussi de voir la soutenabilité financière d'un développement non maîtrisé et non articulé de la partie de l'éducation. L'expansion très forte du fondamental qui s'est répercutée sur le premier cycle secondaire ne manquera à s'étendre sur le second cycle du secondaire qui débouche sur l'enseignement supérieur moteur du développement économique et de la recherche scientifique pour la prospérité des citoyens.

**132.** Des efforts louables ont été faits, il reste cependant à consolider les acquis et à renforcer l'existant et imaginer d'autres autres voies pour éviter certaines situations déplorables qui conduisent à un engorgement de l'enseignement supérieur dont les conséquences sociales sont souvent désastreuses.

## **6-Bibliographie :**

CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, PLAN D'ACTION 2006-2010, Octobre 2006.

Rapport à mi-parcours des objectifs de l'EPT au Maghreb 2000-2006, Décembre 2006.

Rapport d'Etat sur le Système Educatif National (RESEN), Eléments de diagnostic pour l'atteinte des objectifs du millénaire et la réduction de la pauvreté, Juillet 2006.

Rapports revues sectorielles, 2003, 2004, 2005, 2006.

Rapport national sur le développement de l'éducation, THEME : EDUCATION DE QUALITE POUR TOUS LES JEUNES, DEFIS TENDANCES ET PRIORITES, Août 2004.

Programme National de Développement de l'Enseignement Supérieur en Mauritanie, Annexe 9 : Résumé de l'analyse économique du projet, 2004.

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR EDUCATIF 2001/2010, Ministère de l'Education Nationale, 2001.